



COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
du 4 mai 2012
Salle Pauline Kergomard à Brétigny-sur-Orge

Nombre d'adhérents à jour de leur cotisation 2011 :	159
Nombre d'adhérents présents ou représentés :	84
Majorité requise pour la validité des délibérations :	80

---°°°---

Le quorum étant atteint pour une délibération valable, Jean-Marie Claustre, président du Conseil d'administration, déclare la séance ouverte de **l'Assemblée générale** à 10h.

---°°°---

BILAN D'ACTIVITÉ ET RAPPORT MORAL

Le Président lit le rapport remis à chaque adhérent présent (disponible sur le site Internet).

En préambule le Président rend hommage à Jean-Marc Michelet et à Nathalie Jeanpierre.

Jean-Marc, accompagnateur au SAVS de Palaiseau et créateur du nouveau site Internet de l'ALVE, nous a quitté en novembre 2011. Nathalie, membre fondateur de l'ALVE présente dès le 1^{er} conseil d'administration de l'association en 1991, a assuré la création et la direction de la maison de la Pergola depuis 2004.

Ces deux disparitions sont encore aujourd'hui, ressenties avec tristesse par tous ceux qui les ont côtoyés.

Le Président évoque ensuite le colloque du 9 juin 2011 qui a permis de rappeler la création de l'association en 1991 en présence de nombreux fondateurs et les objectifs initiaux: créer des lieux de vie et des services au profit des personnes sujettes à des troubles psychiques, en vue de restaurer leur autonomie et de créer les conditions optimales d'une réinsertion sociale." (extrait des statuts).

La projection d'une vidéo montrant la vie dans les maisons et au sein d'un SAVS a été fort appréciée.

Une réflexion sur le devenir de notre projet en fonction des de l'évolutions des réformes en cours a terminée cette journée riches en échanges avec de nombreuses personnalités . Le Président du Conseil général nous a fait l'honneur de clore les échanges en rappelant son attachement à notre association.

Le point suivant exposé lors de ce rapport a concerné la journée de réflexion que l'ALVE a tenu le 16 décembre 2011 qui a permis de réaffirmer les valeurs fondatrices de l'association et de travailler sur le développement des activités en prenant en compte les changements intervenus depuis l'entrée en vigueur de la Loi du 21 juillet 2009 que Madame Dominique Barillot, administrative cooptée de l'ALVE a expliqué avec précision.

Le Président a réaffirmé la nécessité de travailler en réseau avec les fédérations et les associations oeuvrant dans le même esprit que l'ALVE.

Il a ensuite montré le positionnement de l'ALVE dans la conduite des projets nouveaux en annonçant la volonté du Conseil d'administration d'élargir les compétences du Bureau en y accueillant autant que faire se peut les personnes qualifiées nouvellement entrées au sein du Conseil.

Les valeurs de l'ALVE, condensées dans un document établi par le groupe de travail créé dans ce but, restent à partager. Une commission éthique et qualité du fonctionnement interne est créée afin de favoriser une démarche de partage autour de ce concept.

Après la lecture de ce rapport et l'exposé des travaux réalisés en 2011 autour des projets étudiés en Seine et Marne, en Val de Marne, en Essonne et en Eure et Loir, Jean-Marie Claustre évoque le projet très actuel de création d'un SAMAD (Service d'Aide au Maintien Au Domicile) que l'ALVE et l'Unafam prépare sur le modèle développé à Dunkerque par l'Unafam Nord.

Monsieur Klausecker se réjouit de ce projet qui devrait répondre à de nombreuses attentes. Il mentionne aussi la solution de logement accompagné mis en œuvre avec SNL et le SAVS de Palaiseau (studios de maison relais à Palaiseau).

Patrick Grand précise que le projet de SAMAD pour être viable, nécessite l'adhésion des équipes des secteurs psychiatriques qui prescriraient l'accès au SAMAD et le rattachement souhaité aux SAVS pour garantir une qualité de suivi et de veille telle que décrite dans le projet. Il n'est pas envisagé de faire appel aux sociétés d'aide à domicile mais d'embaucher des AMP dont la formation et la sensibilisation au handicap psychique serait assurée à la fois par les secteurs de soins et par leur rattachement au SAVS. Madame le Docteur Rauzy indique qu'il sera indispensable d'établir préalablement un contrat d'engagement avec les secteurs psychiatriques.

Ce rapport d'activité est adopté à l'unanimité.

BILAN FINANCIER

Patrick Grand présente le diaporama traditionnel (disponible sur le site Internet) dans lequel sont figurés les résultats des différentes structures. Il est fait état des résultats négatifs que présentent plusieurs structures. Cet état est dû notamment à la non reprise des excédents (qu'ils soient positifs ou négatifs) dans la présentation comptable exigée par la réglementation, mais qui ne reflète pas le résultat présenté au Conseil général.

Il indique la création du 3^{ème} GEM rattaché à Intersection qui ouvre à Evry et la subvention reçue au titre de l'année 2011 (25k€).

Le montant des emprunts est en diminution, pas de nouvelle ouverture en 2011.

Toujours des difficultés de gestion liée aux places d'accueil temporaire peu utilisées. Deux places ont été "transformées" en accueil permanent avec l'accord du Conseil général, à Etampes et à Brétigny.

Les SAVS sont en excédent fort du fait d'un nombre important de mesures d'accompagnement financé (107% de réalisation)

Le rapport financier figurera sur le site Internet.

Madame GUERIN, commissaire aux comptes exprime dans ses conclusions, que l'audit qu'elle a effectué, lui permet de « *certifier que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice* »

Le Commissaire aux comptes présente ensuite le rapport spécial établi pour la seconde fois pour l'ALVE. Ce rapport précise des points particuliers de l'Association (rémunération éventuelle des administrateurs, *non concerné à l'ALVE*, des salariés dirigeants, ...et est remis au Président.

Après échanges avec l'assemblée, les comptes présentés sont acceptés à l'unanimité.

ÉLECTION au CONSEIL d'ADMINISTRATION

Avant de voter pour le renouvellement des postes d'administrateurs, Jean-Marie Claustre présente les nouveaux salariés de l'association :

- Madame Dominique LEMAIRE, directrice du SAVS de Juvisy, Thierry Defrance ayant fait valoir ses droits à la retraite en cours d'année.
- Monsieur Jean-Paul ELMASSIAN, directeur de la maison du Ginkgo en remplacement de Eric Auger, démissionnaire en fin d'année.

En cours d'année, le Conseil d'administration a coopté Madame Dominique BARILLOT, qui travaillait au Conseil général de Seine et Marne au service des Etablissements et qui connaissait bien l'ALVE pour avoir regardé de près les budgets présentés pour la maison du Ginkgo. Elle avait proposé de rejoindre l'ALVE une fois retraitée et c'est avec plaisir que le Conseil d'administration l'a admise au sein de l'ALVE dans le poste vacant des personnes qualifiées. Elle est proposée au vote de renouvellement 2012.

D'autre part Madame le Docteur RAUZY de l'hôpital Paul Guiraud de Villejuif reprend le poste d'administrateur laissé vacant par le Docteur Ferrandi qui a souhaité être remplacé ayant été nommé au sein du Conseil de surveillance de l'hôpital.

Chaque année un tiers des postes d'administrateurs sont renouvelables.

- membres sortants : Michèle Gauthier, Denis Hasquenoph, Nadine Albert pour l'AEER (qui remplace Dominique Manceaux, Docteur Lemaire, Josiane Ramel).

Ces administrateurs sortants se représentant et aucune autre candidature n'ayant été reçue, il est proposé de voter à mains levées. Accord des participants et vote à l'unanimité pour le renouvellement et la nomination effective de Dominique Barillot.

Avant de clore cette assemblée générale Jean-Marie Claustre rend hommage à Jean Dybal qui, bien que retiré du Conseil d'administration à sa demande, continue à apporter son aide très utile dans les débats du bureau auquel il est systématiquement invité. Les adhérents présents le remercient chaleureusement.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion se termine autour du verre de l'amitié.

le Secrétaire
Dominique RAMEL

Le Président
Jean-Marie CLAUSTRE



Association de Lieux de Vie Essonniers (A.L.V.E.)

Affiliée à l'U.N.A.F.A.M., à la F.A.S.M. Croix Marine et à AGAPSY

Siège social : 57 avenue Charles de Gaulle - 91220 Brétigny-sur-Orge

Tél : 01.60.85.04.00 - Fax : 01.60.85.47.68 - Email : siege@alve.fr

Siret : 440 100 436 00086 - Code APE : 9499Z - Iban : Crédit Coopératif FR76 4255 9000 2421 0298 9800 855